



## Compte-rendu de l'exercice 2011

La Caisse de pension établit chaque année un rapport annuel détaillé à l'intention du conseil de fondation et des organes de contrôle. Ce rapport est également disponible sur notre site Internet ([www.pkalcan.ch](http://www.pkalcan.ch)). Le compte-rendu résume les points les plus importants du rapport annuel.

### Rétrospective annulée

L'année 2011 a bien commencé, avec une reprise continue des actions. Mais le tremblement de terre et le tsunami au Japon ont réduit à néant les succès des deux premiers mois. Le deuxième trimestre a connu d'abord une reprise modérée qui s'est transformée en net ralentissement à partir du mois de juin. Le fléchissement de toutes les monnaies par rapport au franc suisse a eu des répercussions négatives sur tous les placements étrangers et indirectement aussi sur les grandes entreprises suisses du mandat Pictet. Mais cette diminution a été compensée au sein de la caisse de pension par la couverture des risques de change. Cette tendance très négative s'est considérablement renforcée sur la base de la crise de l'euro au 3ème trimestre qui a également eu une influence négative sur les marchés des capitaux du monde entier. Avec la décision de la BNS pour un cours fixe de l'euro, toutes les monnaies ont immédiatement repris en septembre mais l'évolution négative des marchés des actions a continué. Malgré une reprise satisfaisante au 4ème trimestre, l'effondrement massif des actions et des placements internationaux dans l'immobilier n'a pas pu être compensée. Cette situation est également imputable au fait qu'il a fallu vendre différents postes au cours du 4ème trimestre afin de préparer les liquidités nécessaires pour la liquidation partielle à la fin de l'année. Une fois de plus, ce sont les placements immobiliers directs en Suisse ainsi que les emprunts protégés contre l'inflation qui ont obtenu des résultats satisfaisants. Au 31.12.2011, les placements immobiliers directs ont fait pour la première fois l'objet de deux évaluations. A la suite de cette décision, le conseil de fondation a décidé de prendre la valeur moyenne de ces deux évaluations comme base pour l'établissement du bilan. La couverture des risques de change a eu peu d'influence sur l'ensemble de l'année par rapport à 2010.

Mais avec -1.11% (2010: 6.09%), la performance de l'ensemble du portefeuille pour 2011 est nettement inférieure au rendement visé requis. C'est pourquoi, malgré les mesures d'assainissement continues de 5,6 mios CHF et la nouvelle réduction du taux d'intérêt versé aux assurés actifs d'environ 5.7 mios CHF, le taux de couverture a diminué de 4,8% par rapport à l'année précédente, passant ainsi à 93.5% (2010: 98.3%).

### **Conseil de fondation**

Le conseil de fondation a été reformé en février. Avec un total de 12 membres, les plus grandes entreprises affiliées font désormais partie du conseil de fondation, en particulier aussi celles qui ne font plus partie du groupe Rio Tinto. Lors de la même séance, le Contribution Agreement conclu avec Alcan Holdings Switzerland SA a été ratifié à l'unanimité par le conseil de fondation. Sur la base de ce contrat, un premier paiement sera versé à la Caisse de pension en 2012 avec effet rétroactif pour l'année précédente.

A l'occasion d'autres séances, le conseil de fondation s'est occupé de créer une nouvelle fondation collective qui aurait permis le maintien de toutes les sociétés au sein d'une institution de prévoyance commune. Mais en juin, il a été clair que le nombre de sociétés qui pouvait opter pour une telle solution était insuffisant. C'est pourquoi le conseil de fondation a à nouveau décidé à l'unanimité, en juin, que les contrats d'affiliation avec toutes les sociétés n'appartenant plus au groupe Rio Tinto devaient être résiliés pour fin 2011.

Il s'est en outre occupé pendant plusieurs séances des conséquences des différentes liquidations partielles. Pour pouvoir respecter l'égalité de traitement de tous les bénéficiaires, il a fallu trouver une solution adaptée aux bénéficiaires contraints de quitter la caisse et aux bénéficiaires restants et qui protège au mieux leurs intérêts. Malgré ces efforts et en dépit du Contribution Agreement en vigueur, 5 recours ont été déposés contre le plan de répartition Amcor. Le conseil de fondation y a répondu par la négative. Un recours formé par les retraités a été transmis pour examen à l'Office de la prévoyance professionnelle et pour prise de position aux fondations du canton de Zurich. Cette demande était encore en souffrance à la fin de l'année.

Le conseil de fondation a estimé que la préparation de l'élection du futur conseil de la Caisse de pension était également une priorité. Tout le monde a été d'accord pour dire que les retraités devaient être représentés de plein droit au sein du nouveau conseil de fondation. Les assurés actifs l'ont heureusement confirmé eux aussi.

Le nouveau conseil de fondation de la Caisse de pension élu pour le mandat 2012-2015 est composé comme suit:

Markus Hofer (repr. des employeurs, président)	Arthur Rüesch (repr. des employés, vice-président)*
Thomas Lengacher (repr. des employeurs)	Rolf Würgler (repr. des employés)*
Oliver Wolfensberger (repr. des employeurs)	Roger Anselmi (repr. des employés)

\*Messieurs A. Rüesch et R. Würgler ont été élus par les employés en tant que représentants des retraités au sein du conseil de fondation, après que deux sièges des représentants des employés ont été cédés aux retraités.

### **Remerciements**

Le conseil de fondation remercie tout spécialement les membres du conseil de fondation sortants et ceux qui ont donné leur démission pour leur engagement. L'année passée a été marquée par plusieurs tâches très complexes qui devaient prendre en compte les intérêts de tous les bénéficiaires. Le conseil de fondation remercie également la direction et les collaborateurs de l'administration de la caisse. En raison du changement qui s'est produit au sein de la direction à fin septembre, l'année passée a constitué un défi spécial relevé avec professionnalisme et engagement.

## **Bilan**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Actif</b>		
Investissements à court terme	327'172'355.41	196'615'660.21
Hypothèques	59'394'966.55	69'396'432.90
Obligations	131'045'719.56	178'088'776.87
Actions	269'072'750.31	422'866'816.01
Placements alternatifs	60'879'683.64	86'364'430.61
Immeubles	345'084'758.95	368'410'749.50
<b>Total actif</b>	<b>1'192'650'234.42</b>	<b>1'321'742'866.10</b>

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Passif</b>		
Capital étranger	362'419'294.99	71'525'961.76
Réserve de contributions de l'employeur	5'558'633.54	6'425'814.79
Provisions non techniques	10'391'300.00	9'771'800.00
Capital de prévoyance assurés actifs	38'853'142.00	411'602'370.00
Capital de prévoyance retraités	732'963'600.00	734'197'700.00
Provisions techniques	99'347'900.00	108'931'600.00
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Découvert / Fonds libres	-56'883'636.11	-20'712'380.45
<b>Total Passif</b>	<b>1'192'650'234.42</b>	<b>1'321'742'866.10</b>

<b>Taux de couverture à la fin de l'année</b>	<b>93.5%</b>	<b>98.3%</b>
---	--------------	--------------

## **Compte d'exploitation**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Cotisations et montants versés	42'251'681.00	45'743'992.15
Prestations d'entrée	6'371'841.26	7'845'131.65
Prestations réglementaires	-78'099'644.69	-76'819'255.05
Prestations de sortie	-369'167'718.55	-82'975'972.15
Dissolution (+) / Constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	383'999'115.85	78'295'621.61
Revenu de la réassurance de la caisse complémentaire	138'300.00	147'000.00
Charges d'assurance	-162'749.40	-307'454.05
Produit net des placements	-17'456'467.01	70'150'270.35
Frais de gestion de fortune	-2'329'746.32	-2'280'597.47
Frais administratifs	-1'715'867.80	-1'469'066.26
Dissolution/Constitution de la réserve pour fluctuation des valeurs	0.00	0.00
<b>Excédent de charges/ de produits</b>	<b>-36'171'255.66</b>	<b>38'329'670.78</b>

## Remarques sur le bilan et le compte d'exploitation

L'évaluation des actifs est effectuée à la valeur réelle, c'est-à-dire à la valeur du marché. Depuis 2010, les valeurs immobilières ne sont pas évaluées brutes mais après déduction de l'impôt sur les gains immobiliers.

Les immeubles ont été jusque là évalués chaque année par la maison Wüest & Partner qui utilise pour ce faire la méthode du "Discounted Cash-Flow". Taux d'escompte moyen 4.37%.

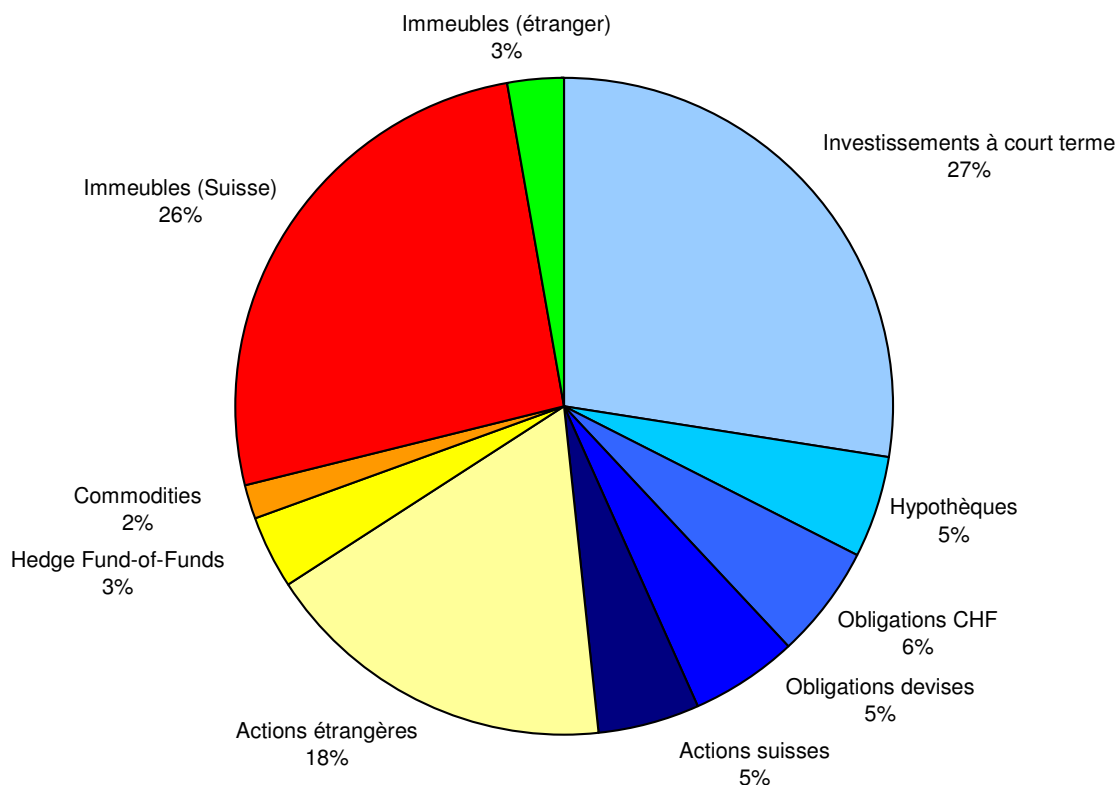
En 2011, les immeubles ont également été évalués par la maison IAZI. IAZI a elle aussi utilisé la méthode du "Discounted Cash-Flow". Taux d'escompte moyen 4.89%.

Le résultat de la moyenne de ces deux évaluations a été inscrit au bilan.

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs et des retraités sont évalués avec les bases LPP2005 et un taux d'intérêt technique de 3.5%. Les provisions techniques sont là pour compenser les fluctuations des risques de décès, d'invalidité et de vieillesse et tenir compte de l'espérance de vie qui augmente constamment.

Le montant visé pour la réserve de fluctuation de valeur est de 140.7 mios CHF. Jusqu'à ce que la réserve affiche à nouveau un taux de couverture de 100%, notre caisse ne dispose pas de fonds libres.

## Placements de la fortune selon les catégories de placement à fin 2011



## Organes de la caisse 2011

### **Conseil de fondation**

#### ***Représentants de l'entreprise***

Georg Reif, Sins, président  
 Peter Burkhalter, Schmerikon  
 Erika Koller, Wettingen  
 Fabrizio Silietti, Granges  
 Sylvain Künzi, Fontaines  
 Dr. Reiner Pfeiffer, Rheineck

#### ***Représentants des assurés***

Peter Rubin, Kippel, vice-président  
 Pius Dettling, Brunnen  
 Marco Sartore  
 Claude-Alain Akeret, Chippis  
 Philipp Angst, Zoug  
 Eliane Rey, Chippis

#### ***Représentants des retraités***

Hans Steiner, Meggen  
 Dr. Walter R. Huber, Benglen  
 Werner Stelzer, Venthône (dès le 16 sept. 2011)

### **Comité d'investissement**

Urs Peter Fischer, Zollikerberg, présidence  
 Andreas Guth, Bäch

Peter Burkhalter, Schmerikon  
 Markus Hofer, Rudolfstetten

#### ***Représentant des retraités***

Hans Steiner, Meggen

#### ***Assesneur***

Martin Suter, Baar

Jürg Barth (repr. de l'administration de la caisse jusqu'au 30.09.2011)

Rico Bräm (repr. de l'administration de la caisse dès le 01.10.2011)

### **Organe de contrôle**

KPMG AG, Zurich

### **Experts en assurance**

LCP Libera AG, Zurich

### **Administration de la caisse**

Bellerivestrasse 28, Zurich

## Informations sur l'effectif des assurés

<b>Assurés actifs</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Effectif au 1er janvier</b>	<b>2'158</b>	<b>2'502</b>
Entrées	204	263
Sorties	-2'144	-554
Retraites	-72	-38
Invalidités	-1	-5
Décès	-4	-5
Nouvelle assurance libérée des cotisations	2	1
Dissolution d'assurance libérée des cotisations	-14	-6
<b>Effectif au 31 décembre</b>	<b>129</b>	<b>2'158</b>
<b>Bénéficiaires d'une rente</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Effectif au 1er janvier</b>	<b>2'755</b>	<b>2'807</b>
Modification rentes de vieillesse	16	-24
Modification rentes d'invalidité	-12	-15
Modification rentes de conjoint	4	-6
Modification rentes d'enfant	-1	-7
<b>Effectif au 31 décembre</b>	<b>2'762</b>	<b>2'75</b>